

journal de **Prévessin  
Moëns**



Novembre - Décembre 2010 - Janvier 2011 - N°59



## Photo mystère...



*M. Daniel Humbert nous a aimablement donné l'explication, puisque c'est son père qui avait pris la photo, devant la douane de la route de Mategnin en 1936. A cette époque est survenue une épidémie de fièvre aphteuse dans le Pays de Gex, et les Laiteries Genevoises Réunies, auxquelles les agriculteurs livraient le lait, n'en voulaient pas, d'où ce barrage et cette petite manifestation.*

## Illuminations de Noël

*Les guirlandes utilisées jusque-là, âgées de 25 ans, et garnies d'ampoules à incandescence de 20 watts, devaient être changées... par quoi ? La question avait été débattue avec le CMI, et les conclusions des petits et des grands étaient de privilégier des entrées de la commune et le centre, depuis la mairie jusqu'à la fontaine de Chapeaurouge. La solution retenue est une location d'éléments à leds, donc dix fois moins énergivores et moins fragiles. La mairie aura un rideau lumineux et quelques décorations agrémenteront les lampadaires. La volonté d'ensemble est de rester sobre, tout en donnant un petit air de fête à des lieux de passage.*



### Rédaction :

Ont participé à ce numéro :  
La commission Information animée  
par F. Le Sourd,  
Y. Basset, E. Blondet, M. Kung,  
H. Felix-Bancharel, J.F. Patriarca,  
E. Malavallon, C. Frammery, F. Philippon,  
S. Romy ainsi que J.-P. Duvaux, G. Maurin,  
et les services municipaux.

### Directeur de publication :

Jean-Paul LAURENSEN

### Photos :

Services municipaux, conseillers municipaux,  
H. Le Sourd

### Maquette et impression :

Éléonore Doutriaux  
Imprimerie VILLIERE (Label Imprim'Vert)

### Diffusion :

Gratuite

Journal trimestriel tiré à 4000 exemplaires

En couverture : le manège  
« orgameuh » de la compagnie  
la Toupine, loué pour le week  
end du patrimoine, a séduit le  
public (voir en page 14)

### site internet :

[www.preveissin-moens.fr](http://www.preveissin-moens.fr)

### courriel :

[mairie@preveissin-moens.fr](mailto:mairie@preveissin-moens.fr)

## Au cours des séances de juillet, septembre et octobre, le Conseil municipal a, entre autres...

- écouté M. Michel Dodos, directeur des services techniques Eau et Assainissement présenter la filière bois (voir page 5) ;
  - voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 3 000 € aux sinistrés du Var, par l'intermédiaire de l'Association des Maires du Var ;
  - approuvé à l'unanimité un programme d'aménagement d'ensemble (PAE) à Vésegnin (entrée sud) ; *le PAE est un outil financier, qui permet de mettre à la charge du futur bénéficiaire d'une autorisation de construire (ici, à Vésegnin) une partie du coût des équipements sur le domaine public à réaliser, pour répondre aux besoins des futurs habitants. Le PAE permet d'imposer la qualité et le type de matériaux. Ce PAE intègre, outre des travaux de voirie, le financement d'une classe supplémentaire à l'école des Grands Chênes vu la hausse à venir des effectifs. Le montant total des équipements d'infrastructure et scolaires est estimé à 546 650 €HT. La part à la charge du pétitionnaire (= bénéficiaire du permis) sera de 506 485 €HT.*
  - voté à l'unanimité la 2<sup>ème</sup> modification budgétaire, permettant des ajustements pour suivre la réalité des travaux et aménagements en cours ;
  - approuvé la convention de mandat avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain sur la répartition du financement des travaux d'aménagement (carrefour, trottoir, liaison piétonne) et d'amélioration du réseau d'éclairage public ; *le montant estimatif est de 307 000 € TTC, dont une dépense prévisionnelle nette restant à charge de la commune (évaluation du SIEA) de 212 161.45 € HT (après déduction du FCTVA).*
  - approuvé les modifications du règlement des restaurants scolaires (voir page jeunesse) ;
  - approuvé par 16 voix pour, 7 abstentions et 6 contre, la participation aux frais de fonctionnement de l'école St Vincent, au prorata du nombre d'élèves venant de Préveissin-Moëns des classes élémentaires et maternelles ; *(cette participation, pour l'année scolaire 2009/2010, inscrite au budget 2010, égale au coût d'un élève scolarisé dans l'enseignement public à Préveissin-Moëns, s'élève à 26 603.22 €).*
- Nota : La reconduction de cette convention fera l'objet d'un débat ultérieur au sein du conseil.
- voté à l'unanimité la reconduction de la convention avec les Centres Musicaux Ruraux pour la mise à disposition d'un

intervenant en musique au profit des élèves des groupes scolaires des Grands Chênes et de la Bretonnière ;

- autorisé le maire à accorder la garantie de la commune pour la réalisation de 6 logements type PLUS situés Résidence les Coudriers par la Société SOLLAR, par 21 voix pour ; *(ce type de délibération récurrente, impérative pour permettre la réalisation de programmes de logements sociaux) ;*
- autorisé la signature d'un bail emphytéotique avec la société SOLLAR ; *suite à la construction par SOLLAR d'un collectif de 6 logements aidés voisins de l'école de la Bretonnière, un bail emphytéotique, consultable en mairie, d'une durée de 55 ans, est consenti à titre gratuit dans la mesure où SOLLAR prend à sa charge la totalité des travaux de construction, avec une prise d'effet rétroactive au 1er octobre 2009. Ce bail prévoit également les diverses servitudes de passages (accès, stationnement et réseaux) ainsi que la passation d'une convention à intervenir ultérieurement pour définir les modalités financières de participation aux frais de fonctionnement et d'entretien de la chaufferie bois du groupe scolaire.*
- pris connaissance, par les interventions du maire, des développements concernant la demande de fermeture de la route de Mategnin ;

*Ce sujet a eu un certain écho dans la presse de part et d'autre de la frontière : la possible fermeture de la route de Mategnin par les autorités helvétiques. Si ce projet, porté par l'association suisse Pro Natura, nous était connu, sa mise en œuvre dont nous avons été informés cet été pour le 1<sup>er</sup> octobre a paru prématurée. Jean-Paul Laurenson ne veut pas ici parler*



*La route de Mategnin (route de Préveissin en Suisse) se trouve entre deux zones de marais écologiquement intéressants.*

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur : [www.preveissin-moens.fr](http://www.preveissin-moens.fr)

du contenu, fort respectable (amélioration du réseau de marais, de parcours de loisirs...), mais de la fermeture de la route, décision prise sans concertation, sans analyse récente et convaincante de l'impact (ou non) de cette fermeture sur les autres voies, et sans que soit mis en place le transport public réclamé depuis longtemps (à savoir la ligne O, prévue mais repoussée à plus tard par ces mêmes autorités suisses). La commune de Ferney-Voltaire et la Communauté de communes ont exprimé le même point de vue que Prévessin-Moëns, et les autorités représentant l'Etat français ont obtenu un sursis.

Mi-octobre, les autorités suisses et les représentants français sont tombés d'accord pour envisager une possible fermeture de la route pour la réalisation du projet Pro Natura seulement quand le transport public\* existera, et ce en tenant compte

d'études réactualisées pour voir l'incidence sur la circulation et pour que cette ligne de bus « O » fonctionne au mieux.

\*liaison Ferney-Voltaire/Prévessin-Moëns/Meyrin-la Gravière, appelée « P » jusque-là, et devenue « O ».



Suite à la démission de M. Jean-Paul Vauthier pour raison de santé, **M. Sylvain Ravot** a été installé dans ses fonctions de conseiller municipal le 7 septembre 2010.

Hélas, moins de deux semaines plus tard, J-P. Vauthier décédait brutalement.

Mardi 12 octobre 2010, Jean-Paul Vauthier, plus connu sous le surnom de « Titi », nous a quittés après une longue hospitalisation. Conseiller municipal depuis 1995, élu sur les listes successives de Jean-Paul Laurenson, Jean-Paul Vauthier, emporté par la maladie, n'aura hélas pu finir son 3<sup>ème</sup> mandat.

Né en 1948 à Brétigny, de Madeleine et Marius Vauthier; agriculteurs et cafetiers, c'est dans ce hameau, auquel il était très attaché, qu'il a toujours vécu.

A la suite de ses parents, Jean-Paul et son épouse ont tenu de nombreuses années le café du village, dernier à rester en activité jusque dans les années 1980. Il avait également travaillé à Genève dans les travaux publics. Evoquer la

mémoire de Titi, c'est aussi se souvenir du verre de Cerdon partagé sur la table de la cuisine, Cerdon qu'il fabriquait et commercialisait jusqu'au début des années 2000. Il aimait recevoir et partager repas et verre de l'amitié.



Très impliqué dans la vie associative communale, notamment au Sou des Ecoles de Vésegnein et à l'Association du Four de Brétigny, Jean-Paul Vauthier avait une excellente connaissance de la commune, dont il a accompagné l'évolution. Cette forte personnalité savait en effet entrer en contact avec des gens très différents, et lors de ses obsèques les habitants les plus anciens côtoyaient de nouveaux arrivés.

Le conseil municipal assure sa famille de toute sa sympathie.

## A votre service



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, **Zohra Semmache** a intégré l'équipe administrative de la mairie de Prévessin-Moëns. Chargée de l'accueil des administrés, cette jeune femme souriante (et bilingue !) s'est récemment installée dans la commune avec son mari et ses deux enfants.

Travaillant à mi-temps, Zohra apprécie de pouvoir concilier vie professionnelle et familiale. L'aspect relationnel et la polyvalence de son poste l'intéressent beaucoup.

**Sylvain Grospron** fait fonction d'ATSEM à l'école de la Bretonnière : une grande première, puisque jusque-là les

postes d'agents spécialisés des écoles maternelles étaient tous occupés par des femmes ! Sylvain a déjà une expérience de surveillance de cantine et d'animateur en centre de loisirs.



**Christophe Gaulier** a rejoint depuis quelques mois les services techniques, mais il connaît bien la commune où il travaillait déjà comme saisonnier ; agent technique polyvalent, il est plus particulièrement dédié à l'entretien des bâtiments.

## Filière bois

L'installation de la filière bois dans la commune, initialement prévue à Bois Tollot, voit finalement le jour sur le site de l'ancienne station d'épuration de Vésegnein. Cette localisation nécessite l'engagement de travaux sur la route du Maroc depuis le carrefour des Aglands, (recalibrage et renforcement, création d'une piste cycles/piétons), pour un budget de 400 000 € en partenariat avec la CCPG, qui s'est engagée à participer financièrement à hauteur de 75 %.( voir aussi page travaux).

Lors de son intervention, M. Dodos retrace l'historique de cette démarche initiée voilà plus de quatre ans ; malgré le soutien de l'ensemble des communes, il n'est pas simple de la concrétiser : la réglementation concernant le mode d'attribution du marché est complexe, l'essor de la demande de plaquettes peut provoquer une possible pénurie, les prix restent élevés, les garanties quant à la qualité du bois et à l'approvisionnement local sont indispensables...

Pourtant les communes ont pris conscience, au travers des différents débats, qu'il fallait qu'elles se réapproprient leurs forêts, et limitent au mieux les transports de plaquettes.

Aujourd'hui la plateforme de Vésegnein est opérationnelle pour recevoir, déchiqueter et entreposer du bois. Le hangar présente l'avantage sur la halle (ancienne halle de tennis) d'être ouvert avec une ventilation naturelle permettant au bois de bien sécher. La mise en place de cette filière va permettre à la CCPG d'aider les communes forestières à mieux gérer leur patrimoine. Six chaufferies desservant des équipements collectifs existent déjà dans le Pays de Gex, auxquelles d'autres se rajouteront prochainement. Une question fréquente est de savoir si les forêts gessiennes pourront fournir tout le bois nécessaire aux chaufferies. La réponse est affirmative grâce au plan de gestion établi par l'ONF, validé par les communes, qui prévoit la possibilité d'extraire 3 400 tonnes de bois sans mettre la forêt en péril. Pour mémoire, les 6 chaufferies existantes nécessitent 400 tonnes de bois par an, ce qui laisse une marge de manœuvre significative. Il est prévu, au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de chaufferies, qu'un équilibre soit atteint entre la production possible et la quantité de bois nécessaire.

D'autres plateformes doivent voir le jour, Vésegnein ayant une valeur test afin de constater que la filière bois fonctionne dans le pays de Gex.



## Monts Jura



### La station Monts Jura innove avec le SKI PASS MONTS JURA

• Quelle que soit l'heure d'arrivée au bas des pistes et le temps passé sur celles-ci, le « Ski Pass Monts Jura » (22 € la journée) donne accès à l'ensemble du Domaine skiable des Monts Jura : 29 remontées mécaniques, 60 Km de pistes sécurisées mais aussi 120 km de pistes de ski de fond damées en double trace. La fidélité est récompensée grâce au badge MONTS JURA LIBERTÉ ou avec la carte MONTS JURA LIBERTÉ PLUS (sur internet au prix d'1 € seulement, valable tout l'hiver 2010 - 2011). Avec **Monts Jura Liberté**, fini les attentes en caisse : le droit d'entrée se charge directement en ligne sur le badge Monts Jura. Tarif dégressif au fil des chargements.

Avec **Monts Jura Liberté Plus**, c'est un formulaire sur internet, et trois jours plus tard, une carte personnelle Monts Jura Liberté Plus qui permet de skier sans contrainte, plus besoin de charger le droit d'entrée. Par e-mail, la station informe que le montant du droit d'entrée va être prélevé. Tarif dégressif jusqu'à la gratuité après la 20<sup>ème</sup> sortie.

### Navettes skibus

• Pendant la saison hivernale, le département et la CCPG mettent en place un service de bus permettant de se rendre à la station : en provenance de Bellegarde, du Pays de Gex ou simplement pour se déplacer entre les différents sites de la station. Le département avait revu entièrement ses lignes et ses horaires pour l'année 2009/2010 : la course ne coûtait plus que 2 €, quel que soit le trajet ! Horaires et prix 2010-2011 à vérifier sur le site Monts Jura.

Renseignements complémentaires : [www.monts-jura.com](http://www.monts-jura.com)

## Le SIVOM de l'est gessien rénove...

- remise aux normes de l'aile sud-ouest de l'école primaire Intercommunale ;
- travaux d'isolation des façades sud-est et nord-ouest du COSEC ;
- travaux d'isolation également pour le hangar du centre de secours ;
- et a aussi voté la révision des tarifs de la restauration scolaire à l'Intercommunale, alignement sur ceux de Prévessin-Moëns.

Visitez le nouveau site internet [www.sivom-eg.fr](http://www.sivom-eg.fr)

## Bâtiments

Les projets majeurs concernent actuellement les écoles :

- aux Grands Chênes, agrandissement et transformation des locaux pour un montant total d'environ 280 000 € ; une réflexion est en cours concernant la possibilité de créer 2 classes supplémentaires en bâtiments modulaires (ex-préfabriqués) d'un coût en moyenne 30 % moins cher que la construction traditionnelle ;
- à la Bretonnière, le permis concernant la phase 2 des travaux a été déposé. Cette deuxième tranche était prévue dès la créa-

tion de cette école en 2008 ; les architectes Reichardt et Ferreux avaient intégré à leur projet cette extension prévisible vu l'urbanisation du quartier. Elle comporte :

- au rez de cour : création d'une 4<sup>ème</sup> classe maternelle et d'une 3<sup>ème</sup> salle de repos ;
- à l'étage : création de 2 classes supplémentaires de primaire et d'une salle de musique (avec transformation de la salle actuelle en classe primaire) ;
- enveloppe prévisionnelle : 840 000 € HT.



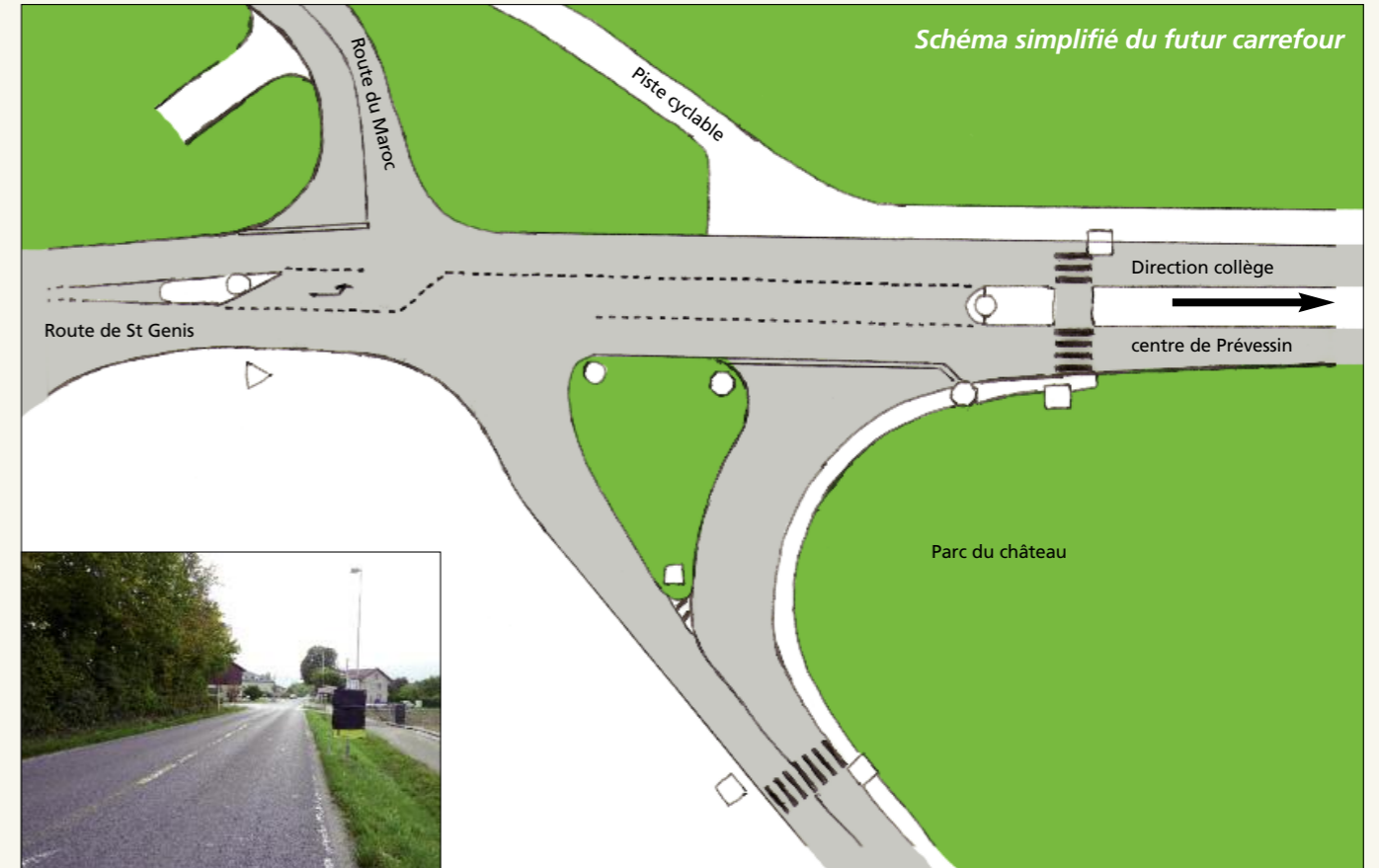
## Voirie



- Sont prévus route du Maroc :
  - le renforcement de la structure de chaussée existante ;
  - l'élargissement de la voirie à 4,50m ;
  - la création d'un espace piétons/cycles d'une largeur de 1,50m ;
  - aménagement d'une chicane.



- Des bancs, poubelles et cendriers ont été installés en divers points de la commune... faites-en bon usage !



- Aménagement du carrefour des Aglands : l'idée générale est de mieux assurer la sécurité des usagers, en créant des « tourne-à-gauche » et « tourne-à-droite », et spécialement pour le transport en commun (circulation de la future ligne « O »). Les relations entre la route du Maroc et le reste de la voirie devraient en être améliorées, d'autant que la piste « piétons-cycles » venant du collège sera prolongée sur la route du Maroc.



- Création d'un arrêt de bus devant l'école de la Bretonnière, route de Mategnin : cet arrêt de bus a été aménagé en vue de la mise en service de la future ligne de transport public (Ferne-Voltaire / Préveissin-Moëns / Meyrin la Gravière) ligne jusque-là nommée « P » mais qui devrait voir bientôt le jour sous le nom de ligne « O ». (coût de l'opération : 18 990.92 €HT).



- Liaison trottoir route St Jean : à la demande des riverains, le bout de trottoir manquant a été réalisé cet automne.

## Ecoles

Importante augmentation d'effectifs pour la rentrée 2010/2011 : de 773 élèves, le nombre est passé à 869 en septembre, soit 96 petits écoliers de plus ! Cette année l'Education Nationale n'a pas attendu pour autoriser l'ouverture de nouvelles classes et tout le personnel était sur place en temps et heure pour prendre en charge écoliers et locaux. Ces mêmes locaux continuent à être l'objet d'un effort particulier de notre collectivité puisque dans les trois groupes scolaires fréquentés par les enfants de la commune, la collectivité améliore, rénove, agrandit les équipements.

### Cette hausse d'effectifs a entraîné :

- 2 ouvertures de classe à l'école de la Bretonnière (soit 9 classes) avec création d'un poste d'ATSEM ;
- l'ouverture d'une 8<sup>ème</sup> classe (en élémentaire) aux Grands Chênes ; malgré le court délai (ouverture annoncée la veille de la rentrée), tous les intervenants, enseignants et services techniques municipaux, ont tout mis en œuvre pour que cette ouverture de dernière minute se déroule dans de bonnes conditions ;
- le maintien de la 5<sup>ème</sup> classe à l'Intercommunale maternelle.



Equipe de l'Intercommunale primaire, au premier rang de gauche à droite : Stéphane COUTIER, Marie-Agnès MARTINE, Delphine WATEL, Stéphanie BURNIER, Nadège CHAMBE. Au deuxième rang : Sylvain BLAVET, Damien GOIFFON, Jérémie BAYLE et Pierre CUOMO.



Equipe des Grands-Chênes primaire, de gauche à droite : Sébastien Charbonnel, Christine Gentle, Marina Marçais, Pascale Gentilini, Nathalie Prindezis, Alain Paubel, Marion Hernandez, Cyrielle Brillat, Emilie Mignot.

A suivre, d'autres équipes.

### Et encore quelques chiffres...

- A l'intercommunale, 329 élèves, dont :
  - Primaire : 64 de Prévessin sur 201, soit un peu moins d'un tiers ;
  - Maternelle : 31 sur 128, environ un quart.



- Aux Grands Chênes : on compte en maternelle 122 enfants et 200 en élémentaire, soit 322 enfants dont 249 inscrits à la cantine.
- A la Bretonnière : 219 enfants dont 125 sont inscrits à la cantine.
- Enfin, 192 enfants sont inscrits au transport scolaire organisé par la commune.

### Service Minimum d'accueil (SMA)

Depuis 2008, une loi prévoit qu'en cas de grève dans les écoles, les communes mettent en place dans la mesure de leurs moyens, un service minimum d'accueil. Sachant que les données sur le nombre de grévistes ne sont connues que 48h avant le mouvement, on mesure la difficulté concrète. Jusqu'à, à chaque fois, les élus et les services municipaux avaient réussi à trouver suffisamment de personnes fiables et compétentes pour assurer ce service. Le 12 octobre dernier, vu l'ampleur du mouvement, il n'a pas été possible de mettre en place ce SMA dans des conditions satisfaisantes de bien-être et de sécurité des écoliers.

### Pedibus

Dans de nombreuses communes, des groupes de parents ont lancé des itinéraires de « pedibus » ; si de telles initiatives se présentent, la commune les soutiendra volontiers (matériel, panneaux, etc.).

### Qui paie quoi ?

Voici la répartition des charges pour les services non obligatoires que la commune a choisi de mettre en place.

$\% \text{ commune} = \text{collectivité} / \% \text{ parents} = \text{usagers}$

- **Restaurant scolaire** : collectivité : environ 46 % - usagers : 54 % (le prix varie de 4,28 à 5,61 € et comprend, outre la nourriture, la surveillance pendant 2 heures : réfectoire et cour (de 11h30 à 13h30), la gestion, l'entretien, ...)
- **Bus** : collectivité : environ 86 % - usagers : 14 % (le droit d'inscription varie de 40 à 60 € selon la situation familiale)
- **Accueil périscolaire et centres de loisirs** : collectivité : environ 40 % - usagers : 60%

### Permanences du service scolaire

Le lundi, mardi de 8h30 à 12h  
Le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h  
Le jeudi de 14h30 à 18h  
Tél. : 04 50 28 41 50  
Courriel : scolaire@prevessin-moens.fr

### Règlement cantine

Afin d'uniformiser et d'optimiser la gestion des effectifs de la cantine, les modifications d'inscription suivantes ont été adoptées :

- possibilité d'inscription pour tous les niveaux 1 jour/semaine dans le cas où seul un des deux parents travaille ;
- priorité d'inscription 2, 3 ou 4 jours /semaine aux parents qui travaillent.
- L'examen des demandes particulières, en fonction des effectifs, est maintenu.

### Prudence !

Un enfant accompagné d'un adulte fait du porte à porte dans notre secteur pour vendre des calendriers soit-disant au profit de l'école Intercommunale. L'adulte prend la parole pour inciter la personne à acheter le calendrier (10 € tout de même !). Or, l'école ne demande plus aux enfants de faire du porte à porte. Les éventuelles ventes au profit de l'école ne se font que dans le cadre de la famille et des amis. En aucun cas il ne faut accepter d'acheter un objet sans avoir la preuve que c'est bien l'école qui est à l'initiative de cette vente. Par contre, il faut immédiatement avvertir la police municipale.

## Petite enfance

La nouvelle crèche, située dans le quartier des Acculats (collège) a ouvert le 2 novembre ; la commune a proposé de nommer cette structure « Les Petits Electrons », ce qui a été accepté par les autres partenaires.

Les crèches du Pays de Gex sont gérées par la Communauté de Communes.

Dans les critères d'attribution des places, sont pris en compte les revenus, le lieu de résidence (pour les « petits électrons », Prévessin-Moëns ou Ornex), etc.

Contact : Mme Bourgoin, Coordinatrice LPCR

Tél. : 06 29 19 31 83

Permanence téléphonique LPCR, les mardis et jeudis matin de 9h à 12h30 Tél. : 01 41 40 81 79

Inscription sur internet [www.lpcr.fr](http://www.lpcr.fr) (onglet « inscription des familles », choix de la crèche « Secteur Pays de Gex : Prévessin-Moëns Ornex Ferney-Voltaire », mot de passe «01PGMG »)

## Centres de Loisirs

La capacité d'accueil totale des centres de loisirs est de 160 enfants. La rentrée s'est faite avec la prise de fonctions du nouveau directeur, R.Coosemans, l'équipe comprend 2 responsables de centres et 12 animateurs. Le centre de Vésegnin affiche complet (72 enfants), quelques places sont encore disponibles au Prieuré. Une nouvelle répartition des enfants a dû être faite : les enfants scolarisés à la Bretonnière et devant se rendre au centre de loisirs de Vésegnin ont été rattachés à celui du Prieuré.

Romain Coosemans, titulaire d'un Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire, souhaite créer une nouvelle dynamique au sein de cet espace ouvert les matins et les soirs en périscolaire, durant les petits vacances scolaires (sauf Noël) ainsi que cinq semaines durant l'été. Avec ses six animateurs, il veut permettre aux enfants de pratiquer diverses activités : sportives, manuelles, ludiques, culturelles, de découverte, etc. Il souhaite également que le temps d'accueil des enfants ne soit pas qu'un simple mode de garde mais bien plus un temps où chacun d'entre eux pourra s'amuser, apprendre, expérimenter tout en respectant des valeurs fondamentales : respect, partage, écoute, tolérance, etc. R. Coosemans et A. Boussehour, directeur de l'Accueil de Loisirs du « Prieuré », ont décidé de renforcer leurs échanges réguliers afin de permettre aux enfants de la commune de mieux se connaître. C'est pourquoi les thèmes des petites vacances ont été décidés avec les deux équipes pédagogiques. Pour la Toussaint, Halloween, ensuite les mondes aquatiques pour février et enfin Astérix pour les vacances d'avril. D'autres rencontres auront également lieu les mercredis au cours de l'année scolaire.

Au centre de loisirs du Prieuré se mettront en place tout au long de l'année, des activités sur le thème de l'environnement. Ces dernières s'inscrivent dans le cadre du projet annuel de la structure. Le directeur de l'Accueil du Prieuré aura également à sa charge la gestion du Club Jeunes de Prévessin-Moëns, réservé aux jeunes de la commune âgés de 12 à 15 ans (Salle Petit-Prince, derrière la mairie). Il est dirigé par Sébastien Moiroud, animateur référent, le mardi, le jeudi et le vendredi à partir de 17h ainsi que le mercredi à partir de 14h.

### Centre de Loisirs de Vésegnin

Contact : PREVESSIN LOISIRS JEUNES - 1010 route du Stade  
01280 PREVESSIN MOENS - Tél. : 04 50 40 89 24  
[prevessin.animation@alfa3a.org](mailto:prevessin.animation@alfa3a.org)

### Centre de loisirs du Prieuré

Contact : Aziz BOUSSEDOUR - Tél. : 04 50 42 85 94

## Activités pour tous

### Gym douce :

Mardi 9h30-10h30 avec Thymée Desperier

Jeudi 9h30-10h30 avec André Meylan

Cours gratuits donnés par ces bénévoles, salle St Exupéry au Prieuré

### Stretching :

Lundi : 19h-20h, salle G. Laverrière

Mercredi : 20h-21h, salle G. Laverrière

Cotisation pour l'année : 70 € - inscriptions : contactez André Meylan au 04 50 40 69 14

**Cours gratuits d'initiation au français :** les vacances d'été ne sont plus qu'un souvenir... Vous souhaitez reprendre les cours de français pour étrangers ou vous inscrire pour commencer une session de trois trimestres ? Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à venir rencontrer celles et ceux qui désirent être un peu plus à l'aise avec la langue française tout en partageant un moment convivial. Le rythme est adapté à chacun et l'ambiance est décontractée! Les progrès se font aussi par les échanges culturels comme les goûters qui sont organisés pendant l'année.

Comme chaque année, Nelly, Marité et Gabrielle vous accueilleront à la salle du Prieuré (derrière la mairie) le mardi de 14h à 15h30 (pas de cours pendant les vacances scolaires).

## Aînés

**Initiation à l'informatique :** les cours d'informatique sont reconduits : ils s'adressent aux personnes âgées de 65 ans et plus. Ces séances auront lieu à partir de novembre et jusqu'à Noël, à la salle informatique de l'école de la Bretonnière. Un courrier sera envoyé aux intéressés.

**Séjour de vacances :** vous avez 60 ans ou plus et vous souhaitez partir quelques jours pour un prix modique. Le CCAS avec le chèque vacances ANCV prévoit d'organiser un séjour au printemps 2011. Contactez dès à présent le secrétariat du CCAS pour vous faire connaître !



Retrouvailles des participants au séjour 2010, autour d'un verre pour échanger photos et souvenirs.

## Permanences du CCAS Tél. : 04 50 40 04 18 courriel : social@prevessin-moens

**Aline JANKOWSKI**, secrétaire, reçoit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, sur rendez-vous les lundi et jeudi de 14h30 à 18h et le vendredi matin.

**Mady KUNG**, Vice-Présidente du CCAS, reçoit sur rendez-vous.

Pour rencontrer une Assistante sociale contacter la Maison Saint-Pierre  
Rue de Genève à Ferney-Voltaire - Tél. : 04 50 40 73 41

### Agenda :

Goûter-loto le mardi 23 novembre.

Noël des Aînés le dimanche 12 décembre.

Les personnes concernées recevront une invitation. Inscrivez-vous dès que possible !

## Logements

Suite à la question de l'attribution des logements (par exemple les 6 logements SOLLAR près de l'école) il paraît utile de préciser que la mairie ne peut présenter des dossiers que sur une partie des logements : dans cet exemple 2 seulement, les autres étant attribués par la Préfecture ou les organismes patronaux. Ce mécanisme est le même pour tous les programmes, les communes n'ayant le pouvoir de proposition que sur environ 30% des logements créés sur leur territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre un seul formulaire de demande de logement est valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux (Dynacité, Semcoda, Logidia, Sollar, Halpades, etc.) et sur l'ensemble du territoire français. Ce document est disponible en ligne.

Lien : <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr>

Demande de logement social : Formulaire Cerfa n°14069\*01

## La Croix-Rouge du Pays de Gex recrute !

Nous avons besoin de toutes les énergies. Quels que soient votre âge, vos compétences, le temps que vous pouvez nous donner, venez nous aider ! Votre aide est précieuse pour une association comme la nôtre. D'autres bénévoles vous attendent. Poussez la porte, appelez-nous.

Croix-Rouge du Pays de Gex

453 route du Nant, 01280 Prévessin-Moëns

Tél. : 04.50.42.40.35

dl.gexferney@croix-rouge.fr

## Le plein de saveurs (suite...)

### Le Physalis, une jeune entreprise qui réussit

Il est parfois difficile de faire dire à un commerçant que ses affaires marchent : tel n'est pas le cas de Karen Berrodier et Sylvain Medico, gérants du « Physalis ».

« Notre établissement a fêté ses deux ans d'existence : dès la première année le budget était en équilibre et la progression du chiffre d'affaires est constante. Nous avons à présent une clientèle d'habituez ; nous servons en moyenne une quarantaine de repas par jour, avec des pointes lors des journées d'été où la terrasse est très appréciée ».



« Nous n'avons pas – comme d'autres confrères – un « avant la crise » et un « après la crise », puisque nous avons ouvert en août 2008. On nous dit souvent que le rapport qualité/prix du Physalis est très satisfaisant, et à midi de nombreux clients viennent régulièrement prendre leur repas en semaine. »

Le week-end (le restaurant est ouvert le samedi soir et le dimanche midi), c'est plus « festif » ; d'ailleurs il est possible de privatiser la salle à partir d'une trentaine de couverts.

« Difficile parfois de prévoir la fréquentation, mais nous ne nous plaignons pas, et souhaitons que le bouche-à-oreille continue, nous nous sentons chez nous ici et sommes heureux que les clients se montrent fidèles. »

Seule ombre au tableau selon Karen et Sylvain, la difficulté parfois à trouver du personnel qualifié...

Mais ils restent raisonnablement optimistes et se félicitent de se trouver au cœur d'un quartier calme, et néanmoins vivant !

## Jeff Traiteur

Besoin d'organiser une réunion de famille, un repas professionnel, une journée à immortaliser ? JEFF TRAITEUR vous propose de concevoir un moment unique avec un buffet à thème ou un service à l'assiette personnalisé. A l'écoute de vos envies, créons ensemble ces instants délicieux.

Contact : 06 22 23 10 15 • [www.jefftraiteur.com](http://www.jefftraiteur.com)

2005 : conformément au rôle d'animation d'une commune, le Conseil Municipal souhaite favoriser l'implantation d'une banque et d'un restaurant dans le nouveau quartier de Chapeaurouge. Un bâtiment spécifique, construit par la commune, accueillera le restaurant.

Mai 2006 : l'avant-projet est établi sur la base d'une estimation globale d'environ un million d'euros.

2006-2008 : réflexion sur le mode de fonctionnement de l'établissement : soit une auberge communale, soit une mise en gérance avec un bail commercial. Cette dernière solution est préférée : elle permet au preneur du bail d'assumer pleinement la responsabilité du fonctionnement du restaurant et laisse l'initiative de gestion à des professionnels.

Recherche d'une équipe pour le restaurant : grâce à Alain Béchis, ancien chef et propriétaire du Pirate à Ferney-Voltaire, un tandem fort déjà d'une solide expérience est retenu.

Juin 2008 : achèvement des locaux.

Coût de la réalisation : environ 940 000 €, financé par un emprunt avec un tirage en deux périodes. A cet investissement communal s'ajoute l'investissement propre des preneurs du bail : équipement de cuisine et de la salle. La climatisation de la salle, ajoutée ultérieurement en utilisant les équipements existants, est revenue à environ 9 000 €, inclus dans le coût total.

Caractéristiques du bail : signé pour 9 ans, il prévoit un loyer qui couvre l'essentiel des annuités du montant emprunté par la commune (capital et intérêts). Ce loyer (en moyenne 40 000 € annuels) a été calculé de telle sorte qu'il corresponde à cette annuité pour un taux d'intérêt d'environ 4,5 %, sur une période de 30 ans.



## Plaisirs du goût

Petit dernier sur la marché dominical, le stand de Lucie Drevoux, « i piaceri del gusto » propose des produits artisanaux italiens, comme des fromages, ou une grande variété de pâtes fraîches.



## La page de la Minorité

### Floraison estivale...

Immuable comme le retour des cigognes au printemps, les escargots après la pluie, les coups de soleil après la plage, ou encore les pucerons sur vos rosiers, chaque début d'été voit reflourir les gens du voyage sur les terrains privés. **Oui, et pourquoi ? Et qu'est-ce qu'on y peut ?**

**La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage**, prévoit la mise en œuvre dans chaque département d'un dispositif permettant la libre circulation des biens et des personnes et la possibilité, pour les gens du voyage, de séjourner dans des lieux offrant des conditions d'accueil décentes. Cette loi permet aussi d'éviter les stationnements illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec les habitants.

### Le schéma prévoit 2 catégories d'aires :

- **les aires d'accueil**, destinées aux séjours de plusieurs mois sans sédentarisation, le règlement intérieur de chaque aire fixant la durée maximale autorisée. La capacité d'accueil de ces aires est comprise entre 15 et 50 places de caravanes.
  - **les aires de grand passage**, réservées aux rassemblements de 50 à 200 caravanes, ayant une durée moyenne de stationnement d'1 semaine.
- Chaque aire doit prévoir : des places aux dimensions adaptées à 1 caravane + 1 véhicule + 1 remorque, des sanitaires (minimum 1 douche+2WC / 5 places), de l'eau potable, de l'électricité, le ramassage des ordures, et un dispositif de gestion et de gardiennage (au moins 6 jours sur 7).

**Les communes ayant plus de 5'000 habitants** (comme la nôtre depuis 2006) **doivent obligatoirement réaliser** (ou participer financièrement à la réalisation) et assurer la gestion **des aires d'accueil dans les 2 ans**. Les communes de moins de 5'000 habitants doivent assurer la halte des résidences mobiles pendant un temps minimum sur des terrains situés sur leur territoire.

Au-delà du délai de 2 ans, le préfet peut réaliser ou gérer l'aire d'accueil au nom et pour le compte de la commune, les dépenses occasionnées sont alors inscrites d'office au budget de la commune.

Dans ce cas, les subventions d'Etat, prévues pour la réalisation des aires, ne sont plus accordées.

### Les aides de l'Etat : L'Etat finance 70% des dépenses de réalisation des aires d'accueil.

Ces aides peuvent être complétées par des subventions de la région, du département et de la CAF.

L'Etat apporte aussi une aide à la gestion des aires d'accueil, et le département participe aux dépenses de fonctionnement des aires d'accueil dans la limite de 25% des dépenses.

### Comment lutter contre les stationnements illicites ?

Si la commune remplit ses obligations (ce qui n'est toujours pas le cas de notre commune), le maire peut saisir le juge, afin d'interdire tout stationnement illicite des résidences mobiles et en demander l'évacuation si ce stationnement nuit à la salubrité, à la sécurité ou à la tranquillité publique. Les délais d'une telle procédure sont réduits.

*En ce qui concerne Prévessin-Moëns, notre commune était toujours loin de remplir ses obligations à l'été 2010 : les travaux de réalisation d'une aire, prévus de mars à août, étaient à peine ébauchés lorsque les gens du voyage ont quitté la commune après leur séjour en juin-juillet.*

*Les conséquences : l'impossibilité de faire évacuer, dans les meilleurs délais, les caravanes stationnées illicitement sur les terrains, mais aussi des nuisances et la dégradation des lieux visités et des alentours, faute d'accès aux sanitaires, à l'eau et sans collecte d'ordures prévue.*

*On imagine le ras-le-bol des agriculteurs du pays, traduit par leur manifestation pacifique en août dernier, sur le grand rond-point à l'entrée de St Genis-Pouilly ! Affaire à suivre...*

*Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes de fin d'année*

J-C Charlier, E. Imobersteg, M. Höltschi, N.Lewis, S. Romy

[minorite.prevessinmoens@yahoo.fr](mailto:minorite.prevessinmoens@yahoo.fr)

Retrouvez cet article, des informations complémentaires et des photos sur [minorite-prevessinmoens.blogspot.com](http://minorite-prevessinmoens.blogspot.com)

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Jean-Paul Vauthier

## Le bloc-notes de la Majorité municipale

### Minorité du Conseil municipal ou mouche du coche ?

*« Une mouche survint, et des chevaux s'approche ;  
Prétend les animer par son bourdonnement ;  
Pique l'un, pique l'autre et pense à tout moment  
Qu'elle fait avancer la machine »*

La Fontaine

**D**ans le numéro 58 du journal municipal, « notre » minorité, parlant de façon fort polémique du restaurant « le Physalis », découvre ce qui a été fait et donne à penser que ses informations constitueraient un scoop.

Or tous les éléments du dossier « restaurant » sont à la disposition de tous.

En ce qui concerne les finitions et malfaçons du bâtiment, elles ont été reprises comme il se doit par les entreprises responsables des travaux. C'est le lot commun de tout chantier.

### Mensonges...

Affirmer que le restaurant « *tourne au puits sans fonds* » est parfaitement infondé. Premier mensonge, puisque le coût de la réalisation est arrêté à 940 000 € !

Affirmer que pour les intérêts bancaires « *le contribuable devra assumer pendant 30 ans* » est un second mensonge. Le loyer couvre l'essentiel de l'annuité de l'emprunt, soit le remboursement du capital et des intérêts.

Affirmer que « *le loyer mensuel actuellement (est) des plus modestes* » est un troisième mensonge puisque ce loyer indexé

est une donnée publique et se monte à 40 000 € par an sur la moyenne des 9 années du premier bail.

### En conclusion...

Le mensonge et l'outrance seraient-ils le mode d'expression de la minorité dans sa page du journal municipal ? Jamais n'ont été corrigées, au fil des publications, les allégations concernant le programme immobilier des Acculats, l'activité horlogère du locataire du château, le PLU, le budget et taxes d'habitation. Cette page est signée par les 5 représentants de cette minorité, assument-ils tous ces écrits ?

Faut-il à chaque fois faire des mises au point, exiger systématiquement des rectificatifs, publier des démentis ?

Quoiqu'il en soit, nous poursuivons résolument notre action pour animer notre commune, commerces, services, associations, culture... venez à notre rencontre pour en reparler lors des vœux du maire, le 21 janvier 2011, et à tous bonnes fêtes de fin d'année !

Les élus de la liste « une commune pour tous », avec le maire Jean-Paul Laurenson, Yvon Basset, Alain Boyer, Elisabeth Blondet, Blandine Clinquart, Nathalie Dongois, Jean-Pierre Duvaux, Hélène Felix-Bancharel, Diane Floch, Corinne Frammery, Mady Kung, Françoise Le Sourd, Edouard Malavallon, Guy Maurin, Jean-François Patriarca, Isabelle Pezzoni, Françoise Philippon-Masson, Jérôme Pils, Hubert Pinier, Stéphane Rangod, Corinne Sainte Croix, Dominique Tshitunghi, Sylvain Ravot, Sébastien Veyrat.

Courriel : [pmpourtous@laposte.net](mailto:pmpourtous@laposte.net)

## Listes électorales

**L**inscription sur la liste électorale est obligatoire (Article L 9 du Code Electoral). Munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom et adresse (facture EDF, téléphone, quittance de loyer, etc.) vous pouvez vous inscrire sur les listes jusqu'au 31 décembre.

Les ressortissants de la communauté européenne ont également la possibilité de s'inscrire sur les listes complémentaires européenne et municipale avant le 31 décembre.

Dans le but de maintenir à jour les diverses listes, pensez à nous signaler votre changement d'adresse même si vous restez dans la commune de Prévessin-Moëns.

Les électeurs de Prévessin-Moëns qui ne sont inscrits dans un centre de vote à l'étranger qu'en cas d'élection présidentielle ou d'un référendum, ne pourront pas voter à Prévessin-Moëns.

Pour être radié du centre de vote, il appartient à l'électeur de demander sa radiation par courrier adressé avant le 31 décembre au Ministère des Affaires Étrangères - Direction des Français à l'étranger et des Étrangers en France - Bureau des Élections - 244 Boulevard Saint Germain - 75303 PARIS 07 S.P

### Les prochaines élections cantonales auront lieu :

**le 20 mars 2011 (1<sup>er</sup> tour) et le 27 mars 2011 (2<sup>ème</sup> tour).**

**Ce seront les dernières puisqu'en 2014 auront lieu les premières élections des conseillers territoriaux.**

Pour tous renseignements, contacter le service État Civil / Élections au 04 50 40 04 12, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

**Festival d'Ambronay** : la restauration de l'ensemble des bâtiments est presque achevée, et la visite guidée a permis d'apprécier l'ampleur et la beauté. Le spectacle sous chapiteau « la Zingara » (la bohémienne) petit opéra enlevé et plein d'humour, montrait bien que la musique baroque peut séduire tous les publics.



## Journées du Patrimoine :

• Le manège de la Toupine, installé devant la mairie, a tourné pendant deux jours, pour la plus grande joie des petits, mais aussi des grands séduits par la créativité de la machine et l'ambiance poétique. Cette création originale d'un ensemble de vaches non-conformistes est l'œuvre d'un sculpteur-comédien-poète, Hervé Quilliot, et fonctionne à la force de traction des adultes, invités à reproduire le geste de la traite. L'orgue de Barbarie, ou limonaire, a été conçu spécialement pour ce manège : on en voit toutes les pièces, tous les rouages. Claire anime ce troupeau... sans dire un mot, ce qui rajoute au mystère et incite les acteurs d'un instant (enfants, parents, passants...) à exprimer leur propre commentaire. Une réussite !



• Souvenir de l'époque où Brétigny avait une forge, le marteau-pilon des établissements Laverrière, légué par la famille à la commune, a été installé près du Four communal. A cette occasion, un public nombreux s'est réuni à l'invitation de la mairie et de la famille Laverrière, qui avait organisé une intéressante exposition retraçant l'histoire de l'entreprise.



*Gaston Laverrière, maire de la commune de 1953 à 1983, était forgeron de son état. Là où se trouvait autrefois un « martinet », équipement fort ancien destiné à l'origine à la réparation des outils et instruments aratoires (d'où le nom du chemin du Martinet) il installa ce marteau-pilon, machine-outil essentielle dans la métallurgie.*

Pour l'occasion, des travaux importants ont été réalisés aux abords du Four : nouvelles clôtures, réfection de l'escalier, et bien sûr mise en beauté du marteau-pilon qui a été sablé et vernis !

• Un concert à la salle de la Bretonnière, donné par Mary Kellogg, chanteuse classique, a clôturé ces journées, avec un programme éclectique en allemand, anglais et français.

## Car pour l'art jeunesse



*Premier Car Jeunesse pour le Forum Meyrin le 13 octobre, « Mystoires », un théâtre d'ombres poétique, a inauguré la saison. Les 55 billets se sont vite envolés et 43 spectateurs ont utilisé le bus mis à disposition par la commune. 3 autres spectacles seront proposés à tous les écoliers (et quelques parents !), pour 5 € seulement. Prochain rendez-vous le 15 février pour « Alice et versa » librement inspiré de Lewis Carroll. Photo : le jeune public dans le patio du Forum, avec Françoise Le Sourd, accompagnatrice de longue date des rendez-vous « Car jeunesse ».*

## Arc Club Gessien

Cette année le club a obtenu de bons résultats en compétitions régionales, départementales et nationales. Nous félicitons tous nos archers qui ont participé aux diverses compétitions.

### Championnat de l'Ain en salle à Oyonnax :

- 1<sup>er</sup> : Paccani Chantal, Pêtre Nathalie et Auboin Vincent
- 2<sup>ème</sup> : Berthome Michel et Kohl Michael
- 3<sup>ème</sup> : Niquet Edmond, Pêtre Patrick, Cordeau Raymond, Joffe Stéphane et Peray Edouard
- 5<sup>ème</sup> : Perrier Jacques
- 1<sup>er</sup> : Niquet Edmond (arc à poulies)

### Championnat de ligue en salle à Saint-Etienne :

- 2<sup>ème</sup> : Niquet Edmond
  - 3<sup>ème</sup> : Pêtre Nathalie et Auboin Vincent
- On participé aussi Joffe Stéphane et Kohl Michael

### Championnat de France en salle à Marseille :

- 4<sup>ème</sup> : Niquet Edmond

### Championnat de l'Ain fédéral (50m.) à Divonne :

- 1<sup>er</sup> : Auboin Vincent et Rouchouse Melvyn
- 2<sup>ème</sup> : Hutchins Julie, Auboin Gerald et Arolas Marie-Rose

### Championnat de l'Ain FITA (70m.) à Divonne :

- 1<sup>er</sup> : Cordeau Samuel et Auboin Vincent
- 2<sup>ème</sup> : Perrier Jacques

L'équipe de division régionale excellence, composée de Joffe Stéphane, Cordeau Samuel, Cuellar Michel, Perrier Jacques et Auboin Vincent finissent 3<sup>ème</sup> à la ligue.

Cette année, le bureau du club se renouvelle : à la présidence, Arolas Marie-Rose, vice-présidence, Perrier Jacques, secrétaire, Joffe Cécile, secrétaire adjoint, Chambon Guillaume, trésorier, Cordeau Raymond, trésorier-adjoint, Boudineau Christian.



Nous remercions tout particulièrement les membres démissionnaires pour leur collaboration et leur dévouement au service du club et de ses membres.

Un hommage tout particulier est rendu à Chantal Paccani décédée cet été.

## Athlétisme

Un petit rappel de nos jours et heures de cours :

STRETCHING	Lundi 19h – 20h	Mercredi 20h – 21h	Ados et Adultes
ATHLETISME	Mardi 17h30 – 19h	Samedi 09h – 11h	Avancés
	Jeudi 17h30 – 19h	/	Débutants

Cotisation : 70 € (enfants et adultes)

Cette année, les cours d'athlétisme sont complets (40 enfants par cours).

Félicitons trois de nos athlètes pour leurs performances :

- Maël FABIEN (14 ans) : Champion Rhône-Alpes, avec 44 mètres au lancer du javelot
- sa soeur Solenn (12 ans) : Championne Rhône-Alpes, avec 27 mètres au lancer du javelot
- Justine GABARDO (13 ans) avec ses résultats très honorables aux championnats de l'Ain.

Ain Est Athletisme (AEA)  
Stretching - Athlétisme - Jogging  
M. André MEYLAN  
Tél. 04 50 40 69 14  
christel.mdr@wanadoo.fr



## Tour cycliste du Pays de Gex

L'ex-Tour cycliste du Pays de Gex devenu TOUR CYCLISTE PAYS DE GEX – VALSERINE depuis le 7 avril 2010 est désormais inscrit au Calendrier fédéral en épreuve Elite nationale. Il se déroulera en 3 étapes les 10 et 11 septembre 2011.



Nouvelle adresse du siège social : TOUR CYCLISTE PAYS DE GEX – VALSERINE - Monsieur Pierre VANIER - 279, route de la Fontaine - 01280 PREVESSIN-MOENS • Tél. : 06 80 54 88 69  
Toute l'équipe du Tour cycliste Pays de Gex – Valserine vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## Moto Club

Une année de plus s'écoule avec l'arrivée de jours moins propices pour les deux roues. Le MCPG a reçu des éloges pour l'encadrement des courses, compétitions qui persistent malgré les restrictions budgétaires dont sont victimes les organisations. Le « Tour du Pays de Gex 2010 » annulé en est la preuve. Comme nous l'avons déjà relaté, la Gendarmerie Nationale elle-même n'est plus toujours présente pour ces encadrements. Dans ces conditions, ce sont les « civils » qui jouent le rôle ingrat de police de la route, quelquefois mal perçu par les usagers. Mais il y va de notre propre sécurité tout autant que de celles des coureurs, ainsi que de la population, spectateurs et passants anonymes. Nous tenions à le rappeler en cette fin de saison. L'incursion de la cyclo-sportive du Tour de Romandie en territoire Chablaisien (74) nous a permis de participer partiellement à une épreuve helvétique et de la rajouter à notre palmarès, tout comme la couverture du Triathlon de Thonon en juillet. Au total, une vingtaine d'épreuves auront été couvertes par les douze motards sécurité du club cette année. Plein succès pour les festivités du 13 juillet, organisées par la municipalité et des associations communales, dont la nôtre. Merci à tous nos membres ayant participé, ainsi qu'aux commerçants locaux pour leur générosité, citons notamment le Carrefour Market de Divonne et son directeur, M. Oriols. Que 2011 nous apporte toujours les mêmes plaisirs à rouler entre copains. L'AG de janvier prochain décidera de la suite que nous donnerons à nos activités pour l'année 2011.

Le MCPG vous souhaite un bon hiver.

Contact : Jean-Claude Lamy - Tél. : 04 50 20 85 10

Courriel : jcaj.lamy@wanadoo.fr

## Croix Rouge



Chocolat chaud à la Croix-Rouge du Pays de Gex  
Samedi 18 décembre à 16h, la Croix-Rouge du Pays de Gex invite petits et grands à son traditionnel « Chocolat chaud ». N'attendez pas !

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en nous appelant au 04 50 42 40 35 • Croix-Rouge du Pays de Gex - 453, route du Nant, 01280 Prévessin-Moëns • dl.gexferney@croix-rouge.fr

## Volley Club



Très belle édition 2010 du Tournoi Open de Volley Ball de Prévessin-Moëns le dimanche 5 septembre. Un grand merci, une fois encore, à la municipalité et aux services techniques qui ont tout mis en œuvre pour que la fête soit réussie.

Les joueuses et joueurs de toutes catégories se sont affrontés dans la bonne humeur sous un soleil éclatant.

Le niveau relevé chez les garçons nous a donné du spectacle et du suspense jusqu'à la finale. Comme chaque année, repas et buvette ont eu un succès mérité. De très beaux lots ont été distribués grâce à nos fidèles sponsors. Deux nouveaux cette année : Intersport St Genis qui nous soutient tout au long de la saison et le nouveau magasin de vélos Kona \* qui a offert un splendide VTT, gagné lors de la Tombola par Völker, un fidèle du tournoi.

Le VBCFP a repris ses entraînements au gymnase St Simon, éveil & jeux pour les 5-7 ans garçons et filles. Initiation Volley filles 8-10 ans. Ecole de volley pour les filles 10-12 ans. Championnat pour les filles de 12-18 ans.

Venez-vous renseigner sur place le mercredi ou vendredi à partir de 17h30. Les adultes sont déjà prêts pour les premiers matchs de championnat dans leurs diverses catégories. Nouveauté cette année, un créneau « LOISIR-MIXTE » est proposé le lundi de 20h à 22h.

Pour tout renseignement : [www.volleyprevessin.fr](http://www.volleyprevessin.fr)

\* Kona Clump Store  
RN 1005, 22 le Fontaillon  
01170 Segny  
Tél. 04 50 41 56 08  
[www.konaworld.com](http://www.konaworld.com)  
[clumpstore@konaworld.com](mailto:clumpstore@konaworld.com)

## Bel Automne

Avec la sortie au Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes, se termine la saison d'été au Club. Elle avait commencé avec une journée à Arbois. Le 28 octobre dernier, Bel automne était de sortie dans le Jura, pour un repas très spécial à la Combe aux Bisous, puis une visite à Lamoura. Les activités ne s'arrêtent pas là puisque de novembre à mai, nos membres se retrouveront pour un repas au Club, à midi, un dimanche par mois, et bien sûr, chaque vendredi de 14h à 18h et pour les plus « sportifs » le lundi de 9h15 à 10h15 et le mercredi de 10h à 11h.

« Avec les amis, la vie est multipliée, chacun ne vit pas uniquement sa propre vie, mais participe aussi à celle de ses amis. »



Dans le jardin de la maison de Pasteur.

## Pour le corps et l'esprit ?

**L'E.P.R.A. transmet les informations suivantes :**

L'EPRA a pour but d'enseigner (cours de psychologie à l'année) à toute personne, privée ou professionnelle, dans un questionnement personnel, une démarche de travail sur soi et les fondements de la connaissance en psychologie et de son application.

L'EPRA ce sont aussi des possibilités, pour toute personne en cheminement psychologique, de suivre des conférences, des ateliers/stages thérapies sur des sujets divers en week-end (affirmation de soi, prendre sa place, vaincre la dépendance affective, se confronter à ses peurs, etc.).

Les intervenants sont Edouard Paulino psychologue et psychotérapeute et Isabelle Ansel.

[www.psychologie-pays-de-gex.net](http://www.psychologie-pays-de-gex.net) • Renseignements :

E.P.R.A. 00 41 22 958 10 64 - [contact@epra.pro](mailto:contact@epra.pro)

## Jeunes sapeurs-pompiers

Une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) a été créée au Centre de Secours de l'Est-Gessien, à Prévessin-Moëns.

Les JSP permettent aux jeunes filles et garçons, de 12 à 18 ans de se familiariser avec l'activité des Sapeurs-Pompiers au travers de diverses activités, organisées une fois par semaine et qui comportent :

- Du sport, indispensable à l'activité de Sapeur-Pompier,
- L'acquisition de connaissances théoriques,
- De la mise en pratique (manœuvre des lances, sauvetage, secourisme, ...).

L'activité de JSP développe divers aspects chez le jeune : sens civique, esprit d'équipe, capacité sportive, dans un cadre attractif et toujours présent dans la vie de chacun, les Sapeurs-Pompiers.

Après une formation de 3 ou 4 ans, le jeune peut passer le « Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers », qui lui permettra, s'il le désire, de grandement faciliter le recrutement des futurs Sapeurs-Pompiers, volontaires ou professionnels.

Les entraînements sont assurés par des pompiers en exercice, professionnels et volontaires du Centre d'Intervention et de Secours de Prévessin-Moëns.

La « Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Est-Gessien » dispose encore de places pour cette année.

Renseignements et inscriptions au Centre de Secours :

Capitaine Yann Xhaard – Chef de Centre

Sergent Robert Lewis – Responsable de la Section

Téléphone : 04 50 40 66 84 (Centre de secours)



## Vos contacts en Mairie

[www.prevessin-moens.fr](http://www.prevessin-moens.fr)

Tél. : 04 50 40 51 09 - Fax : 04 50 40 42 51

Courriel : [mairie@prevessin-moens.fr](mailto:mairie@prevessin-moens.fr)

**Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h**  
**Le Samedi : permanence Etat-Civil de 10h à 12h**

### Technique

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Tél. : 04 50 40 04 21 - Fax : 04 50 40 04 27

[technique@prevessin-moens.fr](mailto:technique@prevessin-moens.fr)

### Urbanisme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

L'après-midi sur rendez-vous

Tél. : 04 50 28 41 52 - Fax : 04 50 28 41 58

[urbanisme@prevessin-moens.fr](mailto:urbanisme@prevessin-moens.fr)

### Scolaire

Lundi et mardi de 8h30 à 12h - Jeudi de 14h30 à 18h

2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h

Tél. : 04 50 28 41 50 - [scolaire@prevessin-moens.fr](mailto:scolaire@prevessin-moens.fr)

### Culture - Communication / Vie communale et associative

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h

Tél. : 04 50 40 04 14

[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

### Gestion des salles

Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h - Jeudi de 8h30 à 12h

Tél. : 04 50 40 04 14

[s.button@prevessin-moens.fr](mailto:s.button@prevessin-moens.fr)

### Police Municipale

Permanences en mairie

Lundi de 14h30 à 16h et jeudi de 9h à 11h

## Service de garde des pharmacies

### Novembre

Du 05/11 au 12/11	COTTIN 105 chemin de la Ravoire - PREVESSIN-MOENS	04 50 40 57 66
Du 12/11 au 19/11	BIZEBARD Rond-point de Mategnin - PREVESSIN-MOENS	04 50 28 06 79
Du 19/11 au 26/11	DELORME 65 rue des Bois - ORNEX	04 50 40 53 86
Du 26/11 au 03/12	FERNOUX 132 Grande Rue - DIVONNE-LES-BAINS	04 50 20 00 93

### Décembre

Du 03/12 au 10/12	BOUVIER Rue de la Mairie - CESSY	04 50 41 40 60
Du 10/12 au 17/12	LARTAUD 10 rue des Hautins - ST-GENIS-POUILLY	04 50 42 02 21
Du 17/12 au 24/12	SIAUVE 9 bis rue de Lyon - ST-GENIS-POUILLY	04 50 40 12 69
Du 24/12 au 31/12	SIAUVE 9 bis rue de Lyon - ST-GENIS-POUILLY	04 50 40 12 69
Du 31/12 au 07/01	VILLARD-PETELAUD Avenue de la Gare - GEX	04 50 41 54 04

Changement à la pharmacie du rond-point des Anneaux, c'est maintenant Mme Colette Bizebard qui est à la tête de cet établissement. Tél. 04 50 28 06 79

## Service de garde des médecins, composez le 15

### Numéros d'urgence

**GENDARMERIE : 17 ou 04.50.40.59.30**

**POMPIERS : Appel d'urgence 18**

Centre de secours **04.50.40.66.84**

**Maltraitance des personnes âgées,**  
victimes ou témoins contactez le **3977**

### Horaires d'utilisation des engins bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, etc.)

en semaine : 8h-12h et 14h-19h30

samedi : 9h-12h et 15h-19h

dimanche : 10h-12h

Par arrêté préfectoral, il est interdit de brûler des déchets en plein air.

## Carnet

### Naissances

6 juin 2010  
Gabriela DOURADO -  
- VIEIRA

12 juin 2010  
Shemsi AIT TAHRA

15 juin 2010  
Thami BENKATTABA

17 juin 2010  
Camille JOUET

30 juin 2010  
Maxime TIPHAINE

26 juillet 2010  
Ambre JULLIARD

18 août 2010  
Eleonora BERRACHED

29 août 2010  
Morgane PÂQUET

30 août 2010  
Nina COULLET

18 septembre 2010  
Ayoub SAADOUNI

21 septembre 2010  
Lisandra NUNES

27 septembre 2010  
Lou JACQUEMARD

30 septembre 2010  
Imran REJEB

### Mariages

3 juillet 2010  
Laurent MULLER et  
Géraldine FAYOL

10 juillet 2010  
Yannick RECOUR et  
Mélanie MERLO

10 juillet 2010  
Serge WAEFFLER et  
Sandrine BUTTON

31 juillet 2010  
Paul FRASER et  
Denise CIPRIOTT

14 août 2010  
Dominique JEAN et  
Nicoletta PISCITELLI

28 août 2010  
Abdoulaye OUATTARA  
et Benie SHAW

11 septembre 2010  
David DEPERTHES et  
Richelly CONCEIÇÃO  
UMEMARU

11 septembre 2010  
Tommy FEUERSTEIN et  
Tanya MACÉ

25 septembre 2010  
Assane SAMBA et  
Audrey LAMBEAU

### Décès

22 juin 2010  
Stéphane DUDAS, 66 ans

14 juillet 2010  
Helmut ROTTSTOCK, 82 ans

18 juillet 2010  
Paulette ERNST épouse  
ZBINDEN, 80 ans

22 juillet 2010  
Jean Claude MONNIER, 62  
ans

13 septembre 2010  
Marie Anne BULLIARD  
épouse MERCIER, 81 ans

12 octobre 2010  
Jean-Paul VAUTHIER, 62 ans

## ... du bon usage de Cyclamed

Rapporter les médicaments, d'accord, mais pas n'importe comment.

Suite au nombre croissant de comportements dangereux et irrespectueux de certaines personnes, les pharmaciens rappellent qu'il est strictement interdit de déposer des sacs de médicaments périmés devant les portes des pharmacies fermées. Si les médicaments ne doivent pas être laissés à la portée des enfants à la maison, c'est d'autant plus valable sur la voie publique !

Par ailleurs ils vous signalent qu'ils ne sont pas là pour trier vos déchets de salle de bain, voire de la maison ; pour cela il existe une déchetterie et un service hebdomadaire de ramassage des poubelles... Ils vous conseillent de leur demander ce que récupère Cyclamed avant d'apporter des sacs pleins ; en effet ils expédient des cartons nominatifs qui sont contrôlés par l'organisme de récupération afin de faire respecter la conformité du contenu.

Pour plus de détail sur le système de collecte des MNU (Médicaments Non Utilisés) vous pouvez consulter le site internet [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



## Car pour l'art



Car pour l'art adultes **14 novembre** : exposition à Gianadda « Nicolas de Staël 1945-1955 », et « Irving Penn – les petits métiers » au musée de l'Elysée à Lausanne, deux grands noms de l'art du XXème siècle. Peinture et photographies, visites commentées, le tout pour 20 €, trajet en bus compris.



Renseignements et inscriptions : 04 50 40 04 14 (du lundi au mercredi : 8h30-12h et 14h30-18h, le jeudi : 8h30-12h)

## Téléthon



Samedi 4 décembre 2010, salle Gaston Laverrière

Les associations et la municipalité de Prévessin-Moëns se mobilisent... Bénévoles, artistes, musiciens, sportifs... vous voulez vous joindre à nous ? Proposer une activité ?

Contactez Sandrine à la mairie : 04 50 40 04 14

## Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël de Prévessin-Moëns vous attend le **dimanche 28 novembre** à la salle Gaston Laverrière, de 10 h à 18 h. Plus de soixante exposants y proposent de quoi trouver des cadeaux pour tous, que ce soit les produits artisanaux ou des œuvres d'associations. Un moment de détente, pour faire votre shopping, boire un verre et déjeuner.



## Vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aura lieu le **vendredi 21 janvier**, à partir de 18h30, à la salle G. Laverrière. Les habitants de la commune y sont cordialement invités.

## Calendrier des manifestations

Novembre			
11	Cérémonie de l'Armistice	Municipalité	Monument aux Morts
13	Repas dansant	UCG	Salle G. Laverrière
14	Car pour l'Art	Municipalité	Martigny + Lausanne
28	Marché de Noël	Municipalité	Salle G. Laverrière
30	Conférence « Connaître le cinéma »	Cultures et Cinémas	Four de Brétigny
Décembre			
Du 3 au 12	Exposition	Arts Vivants	Galerie Racines, Brétigny
4	Téléthon	Associations + Municipalité	Salle G. Laverrière
Janvier			
8 et 9	Tournoi tir à l'arc	Arc Club	Salle G. Laverrière
11	Conférence « Connaître le cinéma »	Cultures et Cinémas	Four de Brétigny
21	Vœux du Maire	Municipalité	Salle G. Laverrière
26	Car pour l'Art Jeunesse	Municipalité	Forum Meyrin
29	Loto	ASPM	Salle G. Laverrière
Février			
15	Car pour l'Art Jeunesse	Municipalité	Forum Meyrin
16	Conférence « Connaître le cinéma »	Cultures et Cinémas	Four de Brétigny